

Projet RTE Avelin-Gavrelle

Commission Santé

20 septembre 2013

Restitution du Groupe de travail
du 5 septembre 2013

La composition du groupe de travail du 5 septembre 2013

- **Hubert Isnard**, médecin de santé publique
- **Olivier Lacoste**, directeur de l'Observatoire Régional de la Santé du Nord-Pas-de-Calais, référent de la commission Santé

Participants :

- Jean-Paul Houzé, association Chlorophylle Environnement,
- Jean-Claude Delchambre, Collectif du hameau de la Becque
- Jacqueline Miquet, Fabienne Marousez, Didier Cordonnier, association La Coulée Verte
- Hélène Polak, Collectif Non à la THT
- Eric Momont, maire de Mons-en-Pévèle
- Jocelyne Gilski, Conseil régional de l'ordre des médecins du Nord-Pas-de-Calais
- André Ballekens, adjoint au maire de Phalempin

Les objectifs du groupe de travail du 5 septembre 2013

- Aborder le sujet des **mesures du champ magnétique** autour de la ligne existante et de la ligne future
- **Faire des propositions à la commission Santé sur la méthodologie** des mesures d'exposition aux champs magnétiques

Les demandes du groupe de travail (1/2)

- Caler un ensemble de **points de mesures** des champs magnétiques répartis sur le territoire de la ligne actuelle
- Prévoir aussi des **mesures individuelles des champs magnétiques (toutes sources) chez des volontaires sur une période donnée** est également retenu
- Le principe de mesures instantanées itinérantes sur une journée n'est pas retenu

Les demandes du groupe de travail (2/2)

- Les **mesures** des champs magnétiques de la ligne :
 - La nécessité de disposer de mesures le long de la ligne et de part et d'autre de la ligne (« **profils en long et en travers** »)
 - L'exigence d'une **méthode reproductible** afin de pouvoir comparer les impacts de la ligne existante avec ceux de la nouvelle ligne
 - La nécessité de faire réaliser cette campagne de mesures par un **cabinet indépendant**
 - Le choix de **points contrastés** : altitude, occupation du sol (logements, établissements publics et agricoles, etc.), dans et hors des bâtiments...
 - L'importance de **mesurer pendant des périodes significatives** (fortes charges hiver/été) ; demander à RTE une **courbe annuelle du transit** dans la ligne pour identifier les dates de mesure.
 - Les élus et les associations seront sollicités pour proposer des points de mesures sur le territoire
- Les **mesures individuelles (toutes sources)** chez des volontaires
 - Pour trouver des volontaires : **mobiliser les parties prenantes (élus, associations)** pour constituer un **panel représentatif et contrasté** (éloignement à la ligne, âge)
 - Pour **déterminer la variété des sources de champs magnétiques dans la vie quotidienne**

Les questions en suspens

- **Les mesures du champ magnétique**
 - Que va faire RTE des mesures déjà effectuées chez trois premiers volontaires ?
 - Peut-on faire des mesures sur des lignes équivalentes à la future ligne A-G en France et en Europe, pour anticiper l'impact de la nouvelle ligne (au départ du poste d'Avelin par exemple, comme la ligne Avelin-Lonny ou la ligne Avelin-Avelgem)
 - La campagne de mesures doit être intégralement réalisée avant de prendre une décision sur le choix du fuseau de moindre impact : ne faut-il pas reporter la décision du choix du fuseau pour avoir un diagnostic complet ?
 - Ne faudrait-il pas mesurer en permanence les champs magnétiques liés à la ligne pour disposer de données ?
- **Le suivi des pathologies**
 - *« Il a toujours été demandé dans cette commission Santé qu'on suive les pathologies »*
 - *« Si on se limite aux indicateurs de bien-être, je ne suis pas d'accord »*
- **Les autres mesures**
 - Quel suivi des nuisances sonores ?

Les suites

- Un **deuxième groupe de travail** pourra se tenir après le 20 septembre pour aborder le sujet du suivi sanitaire autour de la ligne